

pilote rwandais, même si ce pilote avait été formé par les Français. L'officier instructeur était d'ailleurs assez fier du succès de son élève. »¹

Le général Varret est plus explicite lorsqu'il explique que : *«des instructeurs pilotes se trouvaient à bord d'hélicoptères Gazelle envoyés sur place aux côtés des Rwandais et qu'ils n'avaient pas été engagés. Ils n'étaient présents que pour faire de l'instruction de pilotage de tir. Il a encore affirmé que les troupes françaises n'avaient pas arrêté l'offensive du FPR en octobre 1990. »*

Il est permis de se poser la question de savoir si le pilonnage de colonnes de ravitaillement d'un ennemi qui a attaqué trois jours plutôt et dont on ne sait pas s'il est doté de missiles antiaériens offre vraiment un contexte propice pour faire de l'instruction.

b) Le raid du FPR sur la ville de Ruhengeri le 23 janvier 1991

Après la déroute qu'a subie l'APR à la fin de l'année 1990, elle s'est réorganisée en se retranchant pour l'essentiel dans la région des volcans surplombant tout le nord du pays. Le 23 janvier, l'APR lance une offensive surprise sur la ville de Ruhengeri qu'elle occupe quelques heures avant de se replier, non sans auparavant libérer les prisonniers de la prison de Ruhengeri, parmi lesquels on compte les principaux opposants au président Habyarimana. Deux sections du contingent Noroît vont alors évacuer de la ville 300 personnes dont 185 Français. L'ambassadeur Martres évoque l'opération d'évacuation dans les termes suivants :

« L'unité dirigée par le colonel Galinié a su rester dans les limites de la mission qui lui était impartie, intervenant dans la zone résidentielle aussitôt après la reprise en main de la ville par les para commandos rwandais. Le respect des instructions n'a pas exclu une certaine audace dont les parachutistes français ont dû faire preuve dans les deux dernières heures précédant la tombée de la nuit. L'état de choc dans lequel se trouvaient la population expatriée ne permettait pas d'envisager de lui faire subir l'épreuve d'une nouvelle nuit d'affrontements. »²

Ici encore, en prenant en compte l'ensemble du texte, on peut légitimement supposer que cette « certaine audace » désigne un engagement direct des militaires français. C'est après ce raid de l'APR que l'envoi d'un DAMI sera décidé.

c) Batailles de Byumba : juin–août 1992

La première des deux grandes offensives à laquelle l'armée française répondra par un engagement direct appuyé a été la bataille de Byumba de juin 1992. Il s'agit de la première offensive de grande envergure du FPR depuis octobre 1990. Le 5 juin l'APR, occupe la ville de Byumba pendant quelques jours. Les FAR se révèlent incapables de répondre à l'offensive et à travers une série d'infiltrations, le 20 juin l'APR se crée une poche d'une dizaine de kilomètres dans la zone Byumba, reliant à travers une bande continue ses positions du Nord-ouest au Nord-est.

Le 10 juin 1992, une compagnie d'environ 150 militaires français, basée en Centrafrique, est envoyée au Rwanda. Officiellement, il s'agit de "prévenir toute menace contre la

¹ Audition de l'ambassadeur G. Martres devant la MIP.

² Rapport de la MIP, Annexes, PDF, p. 153.

communauté étrangère”. Du 11 au 16 juin une mission militaire d’évaluation française est envoyée au Rwanda.

Entre juin et octobre 1992, il est procédé au renforcement de Noroît par des troupes du 8e RPIMa, au renforcement du DAMI à travers la constitution d’un DAMI artillerie qui amène des batteries de 105 mm. Ce DAMI artillerie est constitué d’éléments du 35e RAP. De juin à novembre, c’est la colonel Rosier, à ce moment là chef de corps du 1^{er} RPIMA, qui prend le commandement et du contingent Noroît et des éléments du DAMI.

Le général James Kabarebe, actuel chef d’état-major des Forces de défense rwandaises, dans une entrevue accordée à David Servenay, explique comment l’APR s’était rendue compte de l’engagement direct des militaires français dans la bataille de Byumba :

« Personnellement, la première fois que je me suis retrouvé en contact avec des Français, c’était en 1992 à Byumba ; ils avaient apporté une nouvelle batterie d’artillerie de 105 mm. Ils l’utilisaient. Ce devait être une nouvelle arme, que nous n’avions pas rencontrée depuis 1990. Ce nouveau système était supposé en finir avec l’Armée patriotique rwandaise. (...) Ils sont donc venus directement sur la ligne de front de Byumba. Ils nous ont bombardés tout le long de cette ligne de Ruhengeri jusqu’au Mutara. Ils étaient très près de la ligne, car nous pouvions entendre leurs communications. Ils ont bombardé nos tranchées. Quand les Français estimaient avoir suffisamment tiré, les FAR avançaient pour finir le travail. Mais à leur grande surprise, quand les FAR ont avancé, nous les attendions très près de leurs tranchées et on leur a tiré dessus à revers, de très près. Il y eut beaucoup de pertes. Ceux qui ont survécu étaient souvent blessés. Ils se sont repliés à l’endroit où se trouvaient les Français. Et là, je me souviens, la radio qu’écoutaient les Français et les FAR était juste à côté de moi : ils les ont engueulés...Ils étaient si durs, les traitant de faibles, d’inutiles. Ils disaient [en français] : « Les forces armées rwandaises sont faibles, faibles, comment pouvez-vous échouer après de tels bombardements ? » [...] Les Français ayant investi, organisé et commandé ces forces, apporté ce système d’armes. Tout ce qu’ils pouvaient faire, ils l’avaient fait : et les FAR n’arrivaient pas à jouer leur rôle. Mais le ton de colère du commandant français qui parlait à la radio, cette colère... montrait qu’il se sentait plus concerné que les Rwandais eux-mêmes. C’était son affaire. »¹

Selon le colonel Murenzi, ex-FAR, c’est à partir du moment où l’APR lance l’assaut de Byumba en juin 1992, montrant sa supériorité militaire sur les FAR, que les Français se sont résolument engagés. Les conseillers français du bataillon « artillerie de campagne » (AC) normalement stationné dans le camp Kanombe ont pris part aux combats à Mukarange sur les positions du FPR. « Pour la première fois dans l’histoire de l’armée rwandaise, on a utilisé des canons 105 mm. [...] Nous n’avions pas ce type d’armement. [...]» Dans les combats de Mukarange et de Kivuye, ce sont ces canons qui nous ont aidés », ajoute le colonel Murenzi. Sur la bataille de Byumba de 1992, l’actuel général Rwarakabije, ex-FAR, confirme le témoignage du colonel Murenzi. Entre juin et août 1992, les Français avaient pris position dans la région de Rukomo sur un site de l’entreprise Amsar. Là, ils ont combattu avec leurs propres armes.

La participation des Français dans divers combats se déroulant en préfecture de Byumba est confirmée par un rapport officiel rwandais. Dans le cadre de la même bataille de Byumba,

¹ Gabriel Pérès et David Servenay, 2007, p. 204-205.

mais cette fois plus à l'est dans la région du Mutara, une note¹ du chef de service de renseignements, Augustin Iyamuremye, au Premier ministre sur l'évolution de la situation militaire au front, apporte un éclairage précis sur l'engagement militaire direct des Français :

« Nos militaires, avec l'aide des armes d'appui des militaires français, libèrent la commune Bwisige le 19 juillet bien avant l'heure du début de la trêve. Mais l'ennemi restait encore bien installé en commune Mukarange, Cyumba et Kivuye et dans le secteur Cyonyo de la commune Kiyombe. Au cours de la journée du 20 juillet, les combats sont signalés au Mutara en communes Ngarama et dans les communes de Cyungo, Kibali, Bwisige et Mukarange. Du côté du Mutara, nos militaires qui étaient installés près du centre de Muhambo sont délogés le 20 juillet 1992 l'après-midi par le pilonnage ennemi. Celui-ci réussit à occuper le pont de Ngoma situé entre les communes Muvumba et Ngarama et l'on craignait qu'il ne puisse avancer jusqu'au bureau de la sous-préfecture Ngarama qui est à 10 Km dudit pont. L'intervention française permit encore de repousser l'assaillant le 22 juillet 1992. »

Toujours dans l'Est, Mwumvaneza², actuellement député, et à l'époque conseiller communal, relate les circonstances dans lesquelles il a vu des militaires français intervenir dans la bataille de Ngarama (chef-lieu de la commune du même nom) au mois de juillet 1992. Le FPR et les FAR s'y sont affrontés pendant six heures. Ces dernières ayant essuyé de lourdes pertes humaines, les Français sont intervenus pour les aider à reconquérir leur position.

« C'étaient des jeunes dont on aurait dit qu'ils sortaient à peine de l'adolescence. Ils ont installé leurs canons à Gituza, non loin du dispensaire, sur un terrain de football. Huit canons étaient alignés. Lorsque les soldats de Habyarimana eurent repris leur position, les militaires français avancèrent vers Kanero et installèrent à nouveaux leurs canons, en un lieu que l'on appelle Mashani et qui est le centre commercial de Kanero. Si mes souvenirs sont exacts, je pense qu'il y avait huit canons tirant en direction de la commune Muvumba. »

Nkurunziza Elias, conseiller municipal aussi de la commune de Muvumba en 1990, distingue les témoignages indirects et celui qu'il peut apporter comme témoin oculaire. Tout d'abord, il avait entendu les militaires dans leurs conversations se vanter : *« désormais, nous allons nous battre avec les inkotanyi [FPR]. Ils ne pourront plus nous chasser de nos positions, car nous avons parmi nous des Français. »*³ C'est ainsi, dit-il, que lui et d'autres apprirent que les canons qui tiraient sur les positions du FPR en 1992 dans diverses zones de combat en préfecture de Byumba étaient actionnés par des Français.

d) Février 1993

Le 8 février 1993, le FPR lance une offensive généralisée à partir de toutes ses positions et s'empare en quelques heures d'une grande portion de la partie nord du pays. Il arrive même à une trentaine de kilomètre de la capitale, Kigali.

Le 8 et le 9, la France procède au renforcement de Noroît, qui comprend désormais un état-major tactique (EMT), trois compagnies du 21e RIMa, une compagnie du 8e RPIMa, les détachements Chimère et Rapas et un DAMI renforcé (génie). Le 20 février 1993 le Quai d'Orsay annonce que deux compagnies supplémentaires de soldats français ont été envoyées "d'urgence" au Rwanda "pour assurer la sécurité des ressortissants français et des autres

¹ N° 13/02.4 du 24 juillet 1992.

² Entretien dans les locaux de la Commission, 31-10-2006.

³ Entretien du 19-4-2007.